



Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de FRANCE et FORCE OUVRIÈRE

« Quand je revendique, c'est pour construire »



Arcachon, le 18 juillet 2014

COM/PB/FL/14-011

COMMUNIQUE

Fusions des régions : le grand barnum !

Chaque jour apporte son lot de nouvelles sur la révision de la carte des régions.

Le vendredi, l'Aquitaine fusionne avec le Limousin, et quelques jours plus tard, c'est "un mariage à trois" avec le Poitou-Charentes.

Même chose pour la Champagne-Ardenne qui devait fusionner avec la Picardie et se verrait rattachée à l'Alsace et la Lorraine...

Le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés et Force Ouvrière (SNSPP-PATS FO) suit avec attention ce qu'il faut bien appeler des tractations entre les exécutifs régionaux, par députés interposés, et voit ses analyses confirmées.

Dans ces circonstances, il est évident que les agents concernés ont de quoi être inquiets quant à leur avenir professionnel. La méthode employée pour mettre en musique cette nouvelle carte augure mal de la manière dont les services, et donc les agents, vont être traités.

Aucune mesure visant à garantir les droits collectifs n'est prévue. De plus, le regroupement des collectivités va entraîner un regroupement des Services et des Directions, synonyme, à terme, de suppressions de postes.

Dernière nouvelle, qui ajoute à l'incertitude ambiante, le droit d'option offert aux départements. Ceux-ci, tant qu'ils existent encore bien sûr, pourront éventuellement demander à être rattachés à une région différente. Même si ce processus est encadré, et a priori, ouvert pour une durée limitée, il risque d'avoir des conséquences importantes.

Proposer- négocier-contracter

snspp-pats@snspp.fr Tél. : 05 56 83 08 18
34 rue Nelly Deganne – 33 120 Arcachon
[www. Snspp-pats.com](http://www.Snspp-pats.com)

unssp-fo@fosps.com Tél. : 06 62 05 73 23
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
www.fo-sdis.org

De fait, ce sont des centaines de milliers d'agents des départements qui s'interrogent sur leur avenir.

Le SNSPP-PATS FO condamne fermement le projet de loi en cours de discussions, qui n'a d'autre objectif que de donner des gages de bonne volonté à l'Union Européenne et aux marchés.

Il dénonce les conséquences sur les dizaines de milliers d'agents régionaux, allant du changement d'employeur à un éventuel changement de lieu de travail ; quid de leurs conditions de travail, de leur rémunération, de leur carrière ?

Il dénonce l'aggravation des inégalités territoriales et le risque d'éclatement du territoire de la République que fait courir la création des futures baronnies régionales.

Le SNSPP-PATS FO exige le maintien de tous les emplois et des garanties collectives. Il réaffirme son attachement indéfectible au service public républicain, garant de l'égalité de traitement des citoyens.

Le SNSPP-PATS FO défend le service public local et les agents qui l'assurent au quotidien !